

La lecture déclarée Grande Cause nationale, le Centre national du livre (CNL) mobilisé pour redonner le désir de lire

Jeudi 17 juin, lors de son déplacement dans l'Aisne et la Somme, le Président de la République a déclaré faire de la lecture une grande cause nationale, à partir de l'été 2021 et jusqu'à l'été 2022.

Le Centre national du livre (CNL), établissement public du ministère de la Culture dont la mission est de soutenir l'ensemble de la chaîne du livre et d'élargir le lectorat, se réjouit de cette formidable impulsion donnée au développement de la lecture.

Transmettre le goût de la lecture au plus grand nombre est au cœur du projet du CNL. Dès cet été, du 30 juin au 25 juillet, « Partir en Livre », la grande fête du livre pour la jeunesse organisée par le CNL, sera un des premiers temps forts de cette grande année au service de la lecture.



Dès aujourd'hui, le CNL va travailler en coordination avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports pour accompagner toutes les initiatives qui redonneront le désir de lire à tous nos concitoyens, en particulier les jeunes. Beaucoup de projets remarquables qui existent déjà et qui sont portés par de nombreuses structures (associations, collectivités, professionnels du livre, etc..) méritent d'être renforcés, d'autres sont à accompagner pour les faire éclore. Le Centre national du livre est d'ores et déjà pleinement mobilisé pour la réussite de cette grande cause et faire en sorte qu'elle participe à la conquête de nouveaux lecteurs.

Que vive la lecture !

Retrouvez l'actualité du CNL
www.centrenationaldulivre.fr

Toulouse - Lecture - crédit @Gilles Vidal pour le CNL